

Version Web

Administration de la Xylocaïne (Lidocaïne) pour l'installation d'une sonde urinaire

ÉMETTEUR :	Président(e) du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens		
APPROUVÉ PAR :	Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens		
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :	2005-06-29	DATE DE RÉVISION PRÉVUE :	2018
DATE DE RÉVISION :	2014-02-12		
CODE DE CLASSIFICATION :	ADM-316-06		
ORIGINAL SIGNÉ PAR :	Présidente du CMDP, Paule Hottin		

ORDONNANCE COLLECTIVE

Une ordonnance collective est une ordonnance établie par règlement du CMDP à l'effet de poser certains actes ou de procéder systématiquement à certains examens ou traitements sans attendre d'ordonnance médicale individuelle chez les usagers de catégories déterminées dans cette ordonnance et le cas échéant, selon le protocole ou la méthode de soins desquels elle relève. L'ordonnance collective ne s'applique pas si elle entre en contradiction avec une ordonnance individuelle.

PERSONNES HABILITÉES À EXÉCUTER L'ORDONNANCE

Infirmier(ère)s

Candidat(e)s à la profession d'infirmière à la demande de l'infirmier(ère)

Infirmière-auxiliaire à la demande de l'infirmier(ère)

Externe en soins infirmiers à la demande l'infirmier(ère)

GROUPES DE PERSONNES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE PAR L'ORDONNANCE

Toute clientèle du CSSS-IUGS qui fait l'objet d'une ordonnance de cathétérisme vésical ou d'installation d'un cathéter vésical à demeure.

INDICATIONS

Anesthésie locale chez un usager à qui on doit installer une sonde urinaire par voie intra-urétrale et chez qui la procédure est douloureuse ou inconfortable, sans qu'il y ait de résistance à l'insertion du cathéter.

CONTRE-INDICATIONS

- Allergie à la Lidocaïne, à la Xylocaïne.

PROCÉDURE

Appliquer de façon stérile de la Xylocaïne (Lidocaïne) gel 2 % (en seringue de 10 ml) au bout de la sonde (maximum 10 ml). On peut également en appliquer au niveau du méat urinaire et remplir le conduit urétral surtout chez les hommes. Attendre environ 5 minutes puis procéder à l'installation de la sonde. La présence de gel peut retarder le retour spontané de l'urine lors de l'installation.

Points à surveiller :

Si résistance importante au moment de l'insertion de la sonde, cesser la procédure et aviser le médecin.

Pour la procédure, consulter sur le site de l'AQESSS les méthodes de soins relatives aux soins uro- génitaux : *Installation d'un cathéter vésical à demeure chez l'homme, la femme, l'enfant et le nourrisson, garçon et fille.*

Rédigé par: Comité de pharmacologie de l'IUGS
Dre Suzanne Gosselin, présidente CMDP CSSS-IUGS

Révisé en septembre 2010 par : Solange Lafaille, conseillère cadre à la DSI

Révisé en février 2014 par : Comité pharmacologie IUGS

ANNEXES :	
MOTS CLÉS :	CATHERERS VESICAUX, LIDOCAÏNE, ORDONNANCES, ORDONNANCES COLLECTIVES, METHODES DE SOINS INFIRMIERS, PROTOCOLES, SONDES URINAIRES, XYLOCAÏNE, CATHETERISMES
DIFFUSÉ À :	CHEF SERVICE SAD, CHEF ADMINISTRATION PROGRAMME SOINS INFIRMIERS COURANTS, DSA - DIRECTRICE, DSASA - DIRECTRICE, G - DSASA Coordonnatrices des activités, G - DSASA Coordonnatrices des services, G - DSASA Chefs de service, DSPPM - directrice, G - DSPPM CMDP IUGS - actifs, DQSS-Soins infirmiers, Présidente du CII

Chemin d'accès : U:\Documents\Document\DSPPM\Documents administratifs\Ordonnances collectives CSSS-IUGS\ORD-CMDP-14 Web.doc